



VersaillesGrandParc  
communauté d'agglomération

# DÉLIBÉRATION

N° 2010-04-14

Extrait du registre des délibérations du

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 14 avril 2010

**Président :** Monsieur François de MAZIERES

**Sont présents :** M. Hervé HOCQUARD, M. Claudé VUILLIET, M. Jean-Marc LE RUDULIER (pouvoir de M. Georges DUTRUC-ROSSET) M. Jean-Jacques LASSERRE, M. Jacques BELLIER, M. Patrick CONFETTI (pouvoir de M. Philippe LEQUAIN), M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Gilles PANCHER, M. Olivier LEBRUN (pouvoir de M. Jean-Michel ISSAKIDIS), Mme Véronique BANULS, M. Christian JOUANE, M. Alain-Louis MIE, M. Jean Philippe MALLE, Mme Martine ARNAL, M. Olivier COLLO, M. Alain ERNIE, M. Jean Roch GAILLET, M. Jean-Luc PESSEY, Mme Dominique CONORT, M. Kamel EL FEDIL, M. Pierre-Yves STUCKI, Mme Pascale RENAUD, M. Gilles CURTI, M. Ludovic JAMET, Mme Frédérique KIBLER, Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA, M. Jean Philippe BARRET, M. Philippe NOYER (pouvoir de M. Alain-Michel LAMBERT), Mme Dana SOLECKI, M. Edmond GRONDIN, M. Christian MAMY, M. Frédéric BUONO, M. Guy HEMET, M. Olivier FRAUDEAU (pouvoir de M. Christophe BOLLENGIER), Mme Marie-Annick DUCHENE, M. Alain NOURISSIER (pouvoir de M. Laurent DELAPORTE), M. Thierry VOITELLIER, M. Michel BANCAL, M. Jean-Marc FRESNEL (pouvoir de M. Michel SAPORTA), Mme Magali ORDAS, Mme Marie BOELLE, M. Arnaud MERCIER, Mme Martine SCHMIT, Mme Liliane HATTRY, M. Erik LINQUIER, Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL (pouvoir de Mme Christine de la FERTE), M. Hervé FLEURY, M. François LAMBERT, Mme Marie SENERS, M. Jean GUILBERT, et Mme Pascale ROCHERON (pouvoir de M. Roland de HEAULME).

**Absents excusés :**

M. Georges DUTRUC-ROSSET pouvoir à M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Philippe LEQUAIN pouvoir à M. Patrick CONFETTI, M. Alain-Michel LAMBERT pouvoir à M. Philippe NOYER, M. Christophe BOLLENGIER pouvoir à M. Olivier FRAUDEAU, M. Michel SAPORTA pouvoir à M. Jean-Marc FRESNEL, M. Laurent DELAPORTE pouvoir à M. Alain NOURISSIER, Mme Christine de la FERTE pouvoir à Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL, M. Jean-Michel ISSAKIDIS pouvoir à M. Olivier LEBRUN, M. Roland de HEAULME pouvoir à Mme Pascale ROCHERON, et M. Michaël THOMAS.

Secrétaire de séance : Monsieur Kamel EL FEDIL

Date de convocation : 6 avril 2010

Date d'affichage de la convocation : 6 avril 2010

Nombre de conseillers en exercice : 63

Nombre de membres présents : 53

**N° de l'ordre du jour :**

**2010.04.14 : Avenant n° 1 au marché 812 76 : marché de fourniture et de pose de points d'apport volontaire avec la société Ecollect- Lot 2 Conteneurs de points d'apport volontaire et bacs enterrés**

□ **M. Jean-Jacques LASSERRE, rapporteur donne lecture de la délibération.**

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2006, Ecollect fournit à la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc des points d'apport volontaire enterrés dans le cadre d'un marché qui permet :

- la fourniture et la pose de conteneurs et de bacs enterrés ;
- l'entretien et la maintenance du parc à implanter ;

- la remise en état du parc de conteneurs enterrés en place.

Les prestations sont réglées par application des prix unitaires figurant dans les bordereaux des prix.

Or, certaines pièces détachées très spécifiques ainsi que la main d'œuvre pour assurer les prestations de réparation de certains conteneurs n'ont pas été prévues dans le bordereau des prix unitaires initial de maintenance.

Il est donc proposé d'ajouter les prix unitaires inscrits dans le catalogue de pièces détachées ECOBIG ci-joint et les prix unitaires pour la mobilisation d'un technicien de maintenance par avenant.

L'incidence financière de cet avenant est estimée à 45 000 € HT.

Cet avenant implique une augmentation d'environ 2,74 % sur le montant estimatif du marché initial.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,  
Le conseil communautaire :

- 1) *Approuve les termes de l'avenant n°1 passé au marché de fourniture et de pose de points d'apport volontaire ménagers sur Versailles Grand Parc - marché n° 812 076, lot 2- relatif à l'ajout du catalogue de la société Ecollect et à l'ajout de prix unitaires relatifs à la maintenance dans le bordereau des prix unitaires initial afin de permettre la réparation des conteneurs endommagés ;*
- 2) *Autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant à intervenir et tout document s'y rapportant ;*
- 3) *Dit que les dépenses sont inscrites au budget de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc aux articles : 21578 « autres matériels et outillages de voirie » en ce qui concerne l'investissement et d'autre part, à l'article 61523 « entretien et réparation de voies et réseaux » en ce qui concerne le fonctionnement*

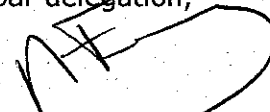
Monsieur le Président soumet la délibération au vote du conseil communautaire.

Nombre d'abstentions : 0

Suffrages exprimés : 62 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour le Président,  
par délégation,



**Alain FAUVEAU**  
Directeur Général des Services

